



**COCORICO**

*Informations municipales N° 28*

**OCTOBRE 2008**

### **CITATION**

- \*Il est agréable d'être important, mais il est encore plus important d'être agréable.
- \*Décembre aux pieds blancs s'en vient, an de neige, an de biens !
- \*La haine, c'est la colère des faibles.

### **Mot du maire**

La rentrée est déjà loin ! Écoliers, étudiants ont repris les cours et la plupart des parents sont au travail. L'été n'a pas été très beau ! Mais disons-nous que nous avons la chance de ne pas avoir subi les saccages des intempéries comme d'autres régions.

A tous, « Bonne année scolaire et bon travail »

L'été a permis des travaux et des changements :

- \*Les élèves de l'école publique ont retrouvé des classes restaurées et aux normes.
- \*L'association du restaurant de l'école publique ayant des difficultés de bénévoles et de temps à assurer la gestion financière des repas et, en entente avec l'école Saint Martin, un restaurant scolaire municipal a été créé par la mairie qui en assure la gestion. Merci aux familles qui ont rendu les fiches d'inscriptions dans les délais.
- \*Les nouveaux vestiaires du foot sont terminés, inaugurés et en service.
- \*Il reste l'agrandissement de l'école : il va se réaliser fin 2008 et début 2009.
- \*D'autres projets sont à l'étude.

Sur un prochain bulletin, vous serez informés des coûts des réalisations.

« Bon trimestre à tous ! »



### **MANIFESTATIONS :**

#### **Octobre :**

- 12---Randonnée pédestre cantonale
- 18---Karaoké des classes en 9
- 25---Repas dansant de l'école Saint-Martin
- 25 et 26 ---Exposition mycologique

#### **Novembre :**

- 8---Concours de belote Association des familles
- 9---Commémoration à 11h30
- 22---Concert du Réveil de la Montagne

#### **Décembre :**

- 5---Téléthon
- 6---Concours de belote École Saint Martin



**« Bon trimestre à tous ! »**

**Vœux de la municipalité le samedi 10 janvier 2009 à partir de 18 heures.**

### **ASSOCIATIONS :**

#### **Rappel :**

*les articles pour le prochain bulletin doivent parvenir à la mairie au plus tard le 13 décembre .*

*Réunion des Présidents d'association le 15 novembre 2008 à 9 h 30—salle du conseil.*



## INFORMATIONS

### Compte-rendu du conseil municipal

Du 4 juillet 2008

**Présents** : 13

**Absents excusés** : Hoffmann P

Piégay G

#### Délibérations :

1- La convention de télétransmission avec la sous préfecture arrivant à échéance, il y a lieu de la renouveler : (adoptée 13 voix sur 13)

2- Concernant les périmètres de protection des captages en eau potable, les travaux incombant au bureau d'études ayant augmenté, un avenant de 2000€ est proposé et accepté (13 voix sur 13)

3- La sécurité des bâtiments recevant du public devant être réalisée par des organismes agréés et suite à plusieurs devis, c'est APAVE qui a été retenu pour une somme de 1420,28€ HT (13 voix sur 13)

#### Questions diverses :

Suite à la demande de M Roche P, le conseil refuse l'échange de terrain et signale que la bordure construite sur la voie publique entraîne sa responsabilité en cas d'accident .

**L'ATSEM** demandant une réduction d'heures à partir de la rentrée prochaine, les six heures disponibles seront reportées sur un autre poste.

**L'Association du restaurant scolaire de l'école publique** ne voulant plus assurer la gestion financière des repas, une commission est nommée afin de mettre au point la gestion communale pour la rentrée.

**L'école Saint Martin** fait savoir que Madame Fabrège, directrice, est mutée. C'est Madame Colette Michalak, enseignante depuis plusieurs années qui assurera la direction.

Madame Pinto fait le **compte-rendu de la réunion avec les commerçants et artisans** : 7 entreprises pourraient être intéressées par la création d'ateliers ; cette information sera transmise à la Communauté de Communes qui en a la compétence. Le problème de la signalétique, dont le conseil est bien conscient a été discuté. Des décisions seront prises dès la rentrée : bureau d'études, financement ...)

Les devis de deux entreprises pour la restauration des jongs des trois cloches ont été discutés : contact à prendre avec ces entreprises pour avoir d'avantage d'explications.

Madame Augay fait le **compte-rendu de la rencontre à la MDR sur les rôles à tenir en cas de problèmes sociaux** plus ou moins urgents.

Lecture du courrier de Messieurs Mannevy et Lamart à propos des **tris collectifs** ; c'est l'occasion de rappeler que, depuis l'apport des sacs jaunes ramassés toutes les semaines, les conteneurs à couvercles jaunes sont moins nombreux. Le nettoyage autour des poubelles de Pierre Longue sera fait le plus vite possible.

2007 : 22 CU déposés (12 acceptés) 20 PC déposés (17 acceptés) construction ou agrandissement.

### Exceptionnellement : conseil municipal le 1<sup>er</sup> août à 20h30

#### Compte-rendu du conseil municipal du 1.08.08

Présents : 11

Absents excusés : Mmes Boubred, Cutelle, Mrs Martin et Piégay

#### Délibérations :

Création du restaurant scolaire municipal (11 /11)

Accueil au restaurant scolaire municipal des élèves scolarisés à Poule mais n'y résidant pas.(11/11)

Tarif du restaurant scolaire municipal avec déduction faite de la subvention communale pour l'année 2008-2009 : 3.60€ (11/11)

Règlement intérieur du restaurant scolaire municipal (11/11)

#### Questions diverses :

\*Présentation du **compte-rendu du conseil de Communauté de Communes**

\***Devis pour réfection du sol de la salle polyvalente** suite à détérioration.

- La Communauté de Communes adressera un courrier de protestation au nom des élus à GROUPAMA qui ferme le bureau de Lamure.

\*Lecture du courrier d'un marchand de fruits qui souhaiterait venir sur Poule lui spécifiant que le projet d'un marché est à l'étude.

\*Planning des stands pour la brocante du 7 septembre.

\*Compte-rendu de la rencontre sur le câble par le délégué.

#### Travaux :

**Vestiaires** : l'entreprise Chopin est très en retard sur la prévision des travaux ; tout devra être réalisé la dernière semaine d'août, l'inauguration ayant lieu le vendredi 5 septembre.

**Restauration de l'école :** planning très bien suivi : blocs sanitaires en très mauvais état demandant des travaux supplémentaires.

**Agrandissement :** barrières de protection installées le 8 septembre. Le bâtiment hors d'eau et hors d'air devrait être livré à la fin de l'année.

\***Eclairage de Noël :** après le vandalisme sur les ampoules, étude pour voir au remplacement par d'autres moyens.

\***Les panneaux « interdiction de stationner et de s'arrêter »** seront posés avant la rentrée scolaire.

\***Amendes de police :** Le Département a attribué une somme de 2742 € sur les dépenses prévues. Un appel est lancé auprès des entreprises.

\***Concours de pétanque des élus** organisé par l'office du tourisme : il aura lieu à Claveisolles le 13 septembre.

\* **STEP de la Chavane :** mise en route le 23 juillet.

**Prochain conseil prévu le vendredi 3 octobre à 20h30**



### Le télétravail :

Les communes du Beaujolais vert, en partenariat avec La Maison de l'Emploi et de la Formation en Pays Beaujolais ont décidé de promouvoir et développer le télétravail sur ce territoire.

Qu'est-ce que le télétravail ?

C'est une manière d'exercer son métier à distance. Les technologies modernes permettent à un salarié de travailler en dehors des locaux de son entreprise ou à un indépendant d'offrir des services à distance.

Le télétravail, et pourquoi pas vous ?

Vous faites des déplacements quotidiens pour votre travail et vous aimeriez travailler pour une part au moins depuis chez vous ?

Vous souhaitez développer une activité professionnelle de télétravailleur depuis chez vous ?

Faites-nous part de vos besoins :

Identifiez-vous

Posez vos questions

Sur le site Internet <http://poulelesecharmeaux.eu/> rubrique économie

« [Teletravail-beaujolaisvert.com](http://Teletravail-beaujolaisvert.com) »

Ou par téléphone au 09.60.01.96.60 Edith Tavernier.

## Eco-consommateur

### Les bons réflexes pour limiter nos déchets, épisode 1

**Tout produit a besoin de matière première et d'énergie pour être fabriqué, emballé et transporté. Nous pouvons limiter sensiblement notre impact sur l'environnement en sélectionnant mieux nos produits et en diminuant notre quantité d'emballages.**

**La part des emballages** dans les déchets ménagers a considérablement augmenté ces dernières années. Elle représente 50 % en volume et 30 % en poids des déchets des ménages (les emballages se sont allégés mais ils se sont multipliés). Le prix de l'emballage représente de 20 à 40 % du prix du produit ! Voici quelques idées simples pour diminuer notre quantité d'emballage et donc les coûts d'achat et de retraitement.

**Évitez d'acheter des produits "suremballés",** par exemple 3 paquets de pâtes présentés sous un film plastique. Se méfier des emballages trompeurs comme les étuis en carton, beaucoup plus larges que leur contenu. Il suffit de secouer la boîte pour s'apercevoir qu'il y a beaucoup de vide !

**Préférez les grands conditionnements :** achetez 1 paquet d'1 kg plutôt que 4 de 250 gr.

Dans le cas de lessives ou autres produits de ménage, utilisez des éco-recharges, cela évite d'acheter 10 fois de suite le même distributeur de savon !

Choisissez les produits concentrés en berlingot souple, à diluer dans une bouteille en verre bien étiquetée.

**Achetez, lorsque cela est possible, des matériaux recyclables** ou biodégradables et respectueux de l'environnement (marque NF Environnement, Écolabel Européen...). Préférez les produits "éthiques" qui contribuent à des échanges commerciaux équitables entre le Nord et le Sud. On les trouve sous les marques Artisans du monde ou le label Max Havelaar. **Refusez les sacs en plastique,** certaines enseignes en distribuent encore et la France est l'un des plus gros consommateurs de sacs plastique au monde. Pensez à prendre des sacs réutilisables lors de vos courses.

**En règle générale préférez les produits de longue durée** et réparables à ceux dits jetables : les lingettes, rasoirs, stylos, verres, assiettes et couverts sont à proscrire.

Achetez le plus possible la charcuterie, le fromage et les fruits en vrac : vous éviterez beaucoup de barquettes en plastique dont peu sont recyclables.

**Si vous en avez la possibilité, réservez tous vos déchets organiques** pour en faire du compost au jardin ou même en appartement grâce au "lombricomposteur". Nous y reviendrons dans une prochaine rubrique

**France nature environnement, dossier sur les emballages :**

<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/dossiers/dossiers3.htm>

**Les écolabels :** <http://www.ecologie.gouv.fr/ecolabels>



## Les bons réflexes pour consommer écolo, épisode 2

L'association PRE nous livre quelques conseils de consommation plus durable.

**Manger des fruits et légumes de saison** permet de respecter les cycles naturels, on diminue ainsi la culture sous serre et on en améliore la qualité gustative.

En achetant des produits du bout du monde, on consomme surtout le pétrole servant à les transporter

(Un kilo de fraises nécessite près de 5 litres de gasoil pour arriver dans l'assiette). De la même façon il faut être vigilant auprès des cantines scolaires et des restaurants d'entreprise et ne pas hésiter à faire des remarques à ceux qui servent de l'ananas près de 365 jours par an !

**Boire de l'eau du robinet** est devenu un geste éco-citoyen. L'eau du robinet est souvent de très bonne qualité, elle

subit plus de contrôles que certaines eaux soi-disant "de source". L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille. La généralisation de l'eau en bouteilles a créé un surplus énorme de déchets, de l'ordre de 10 à 20 millions de m<sup>3</sup> par an au niveau national, soit 2 à 3 m<sup>3</sup> pour une famille. Le fait de boire de l'eau du robinet permet aussi une économie de ressources (pas besoin d'emballage) et de pétrole (l'eau en bouteille parcourt en moyenne 300 km).

**Pour éviter de mettre directement au recyclage** 40 kg par an de prospectus et de



brochures publicitaires, le plus souvent inutiles et créateurs de besoins, vous pouvez coller sur votre boîte à lettres l'autocollant "Stop pub" de la Frapna ou celui,

gratuit, du ministère de l'Écologie. À la maison ou au bureau, récupérez les feuilles imprimées d'un seul côté pour en faire des feuilles de brouillon. Le paiement de la plupart des factures peut se faire maintenant via Internet ; cela permet d'économiser en papier et transport, ce qui est loin d'être négligeable sur la totalité des envois.

**Pensez à donner au lieu de jeter.** De nombreux organismes se développent autour du don et de l'échange notamment grâce à Internet, beaucoup d'objets dont vous ne voulez plus auront droit à une seconde vie, jetez un oeil sur [recupe.net](http://recupe.net) et [donnons.org](http://donnons.org).

Faites nous parvenir vos suggestions pour une consommation plus responsable.



### ADAVEM

(service d'aide aux victimes)

Accompagnement, information, orientation, écoute.

Une adresse :

ADAVEM 228 rue Paul Bert  
69400 Villefranche sur Saône  
tel : **04.74.60.02.46** ou **04.74.60.41.44**

Aide aux victimes :

Coups et blessures, agression sexuelle, violences conjugales ou familiales, vol ou cambriolage, accident, dégradation de vos biens, harcèlement, ou tout autre acte de délinquance....

Notre service d'aide aux victimes vous reçoit de manière gratuite et confidentielle.

**Informations :**

Vos droits et accès aux droits, vos démarches et le déroulement des procédures, vos droits à indemnisation, les conditions de saisine de la commission des victimes d'infractions ...

## Quelques rappels IMPORTANTS !!!!

Les rédacteurs se posent parfois une question ? Le « Cocorico » est-il lu ?



\***Chiens** : Toujours quelques-uns qui divaguent et qui font japper les autres, le jour comme la nuit.

\***Les déchets verts** ne doivent pas être brûlés ; ils doivent être emportés à la déchetterie.

\***Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide de matériel bruyant** doivent respecter les horaires préfectoraux ci-dessous :

**Jours ouvrables ; 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30**

**Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h**

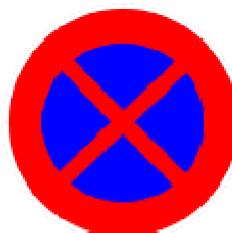
**Dimanches et jours fériés : 10h à 12h**

\*Le **stationnement permanent** sur la voie publique est interdit. D'autre part, évitez de stationner toute la journée sur les parkings devant les commerces. Les places de stationnement ne manquent pas vers la poste.

\* Depuis la rentrée, il est interdit de **s'arrêter et de stationner** sur la portion de route (de chaque côté) descendant vers l'école. Ceci

par mesure de sécurité pour les enfants et pour l'accès des secours. La plupart des parents ont compris cet arrêté et je les remercie. Mais certains passent outre à ce règlement ! La gendarmerie verbalisera. Bien entendu, il n'est pas interdit de circuler et la route n'est pas un terrain de jeu.

Désolée d'être si directive mais tous ces rappels ne font que nous replacer face à un peu de civisme.



## Informations de la Communauté de Communes :

Projet de programme d'assainissement collectif 2009-2013 :

L'ampleur des travaux et des coûts associés pour l'assainissement collectif de tous les villages de notre Communauté de Communes nous a conduit à planifier un étalement de nos dépenses sur 5 ans.

Le nouveau programme élaboré cet été a été discuté à la commission finances élargie à tous les maires et en présence de Denis Longin le 2 septembre 2008.

Présenté au conseil de communauté le 23 septembre, il sera défendu au Conseil Général dans le cadre de notre contrat pluriannuel avec le département.

Le département est en effet le principal financier de ce type de travaux qui vont représenter un investissement total de 1 M€ par an sur 5 ans.

### Voici les grandes lignes de ce programme :

-2008 : assainissement de Claveisolles centre bourg (collecte+ station d'épuration)

Début des travaux assainissement du hameau des Arnauds à Lamure.

-2009 : finalisation du chantier des Arnauds et début de l'assainissement du centre bourg de Saint Bonnet le Troncy (traitement)

-2010 : finalisation du chantier de Saint Bonnet le Troncy (collecte) et début de l'assainissement de Chansaye à Poule les Echarmeaux (traitement)

- 2011 : finalisation du chantier de Chansaye (collecte) et assainissement du hameau de Valossières à Claveisolles (traitement + collecte)

-2012 : assainissement du centre bourg de Saint Nizier d'Azergues (collecte + traitement)

-2013 : assainissement du centre bourg de Chénelette (collecte +traitement) travaux de collecte du village de Chambost.

La réalisation de ce programme est bien évidemment dépendante de la décision du Conseil Général de nous accorder son aide précieuse pour la période 2009-2013.

### **RAID BLEU :**



Les organisateurs du Raid Bleu ayant remis en état les chemins détériorés, ils sont autorisés à passer sur la commune. Ils seront surtout présents le 1<sup>er</sup> novembre. Le Raid Bleu n'est pas une compétition (mais il y a toujours des gens qui respectent plus ou moins le règlement ! du Raid Bleu ou qui s'intercalent dans le groupe). Cette manifestation regroupe des personnes de toutes les régions de France et des pays voisins. C'est une manière de faire découvrir notre région et en même temps une opportunité pour nos commerçants. En effet, les participants se font un devoir de faire travailler les commerces locaux.



## Office du Tourisme

1988 — 2008 en passant par 1998. Vingt années de randonnées pédestres cantonales en Haute-Azergues. Et c'est le village de Poule qui va clore, le 12 octobre, cette manifestation. En effet, vu le succès de plus en plus tiède rencontré par cette « épreuve » (600 participants en 2005, un peu plus de 200 en 2007), ce sera la dernière. Mais la « boucle sera bouclée » puisque tous les villages de notre canton l'auront organisée trois fois. Et puis il faut passer à autre chose et innover. 20 ans c'est déjà un bel âge.

Traditionnellement c'est la mairie ou une association communale du village organisateur qui se charge de la mise en place de cette journée.

Nous espérons que, pour la dernière fois, la mobilisation sera aussi importante que les années précédentes afin que la journée soit une réussite.

### **Hôpital de Grandris Létra :**

Quelques informations sur notre hôpital local :

#### Fonctionnement :

Médecine 10 lits

Long séjour : 50 lits

EPHAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) 106 lits sur les 2 sites.

SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) 12 places à Grandris

**Emploi :** 120 personnes

4 médecins : 1 à temps complet

1 à mi-temps avec Beaujeu

1 à mi-temps sur Grandris et Létra

1 médecin du Bois d'Oingt

Une pharmacie interne à Grandris

1 infirmière de nuit à Grandris

80 soignants

20 techniciens

10 administratifs

15 stagiaires

Action de formation du personnel : coût : 197 000€

1 responsable de qualité de vie

Le SSIAD entrera en action le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Cela permettra des soins à domicile par du personnel soignant 7 jours sur 7 en complément du travail effectué par les infirmières libérales et les aides à domicile.

Pour plus de renseignements : Tél 04.74.03.02.58

## HOPITAL DE GRANDRIS LETRA (SUITE)

### Ressources financières :

Budget : 7 000 000 €

Tout ce qui est médecine est financé par l'assurance maladie.

Pour le long séjour et les EHPAD

Dotation assurance maladie

Conseil Général (ADPA et aide sociale).

Pour l'hébergement : c'est selon les ressources des familles.

### Financement des familles

Tarifs :

Long séjour : 46,06€

Moyenne dépendance : 47,99€

AHPAD : 46,06€

Il faut y ajouter un forfait journalier de dépendance 5€.

L'hôpital a en place un projet d'établissement en tenant compte des besoins et des attentes de la population locale.

Ces projets d'établissement, de vie et social, demandent des transformations et entraînent un projet architectural important sur plusieurs années

Les besoins créés par les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer vont entraîner la création de nouveaux milieux de vie.

♦ **Une exposition permanente sur « Plaisir et Santé dans l'assiette » se déroulera dans les locaux de l'hôpital du 3 au 23 octobre 2008.**

♦ **Bus Infos Santé : « Le Diabète » le vendredi 17 octobre 2008 de 13h30 à 17h .**



### Raid Aventure Beaujolaise :

Cette manifestation s'adressant aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers se déroulera sur notre commune **les 4 et 5 avril 2009**. (L'an dernier elle a eu lieu aux Ardillats et a regroupé environ 300 participants). Il s'agit de courses d'orientation qui permettent de découvrir une partie du Beaujolais vert. La presse, le prochain bulletin et autres médias vous informeront sur cette manifestation avec plus de détails.

## VHB « Les PITCHOUNS »

Un temps d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés par leurs parents, assistantes maternelles ou familiales ...jeux, échanges, rencontres, activités diverses.

**Poule les Echarmeaux** : le mardi de 9h à 12h à la salle des fêtes :

30 septembre, 14 octobre, 25 novembre, 9 décembre.

**Claveisolles** : le jeudi de 8h30 à 11h30 relais petite enfance

9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 18 décembre

**Grandris** : le jeudi de 8h30 à 11h30 école publique premier étage

2 et 16 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre

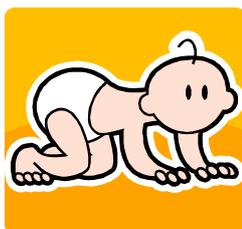
**Lamure** : le mardi de 13h30 à 16h30

salle des associations

7 et 21 octobre, 18 novembre, 2 et 16 décembre.

Un renseignement ?

Tél : 06.71.24.46.43 Elisabeth, l'animatrice du relais petite enfance vous répondra ou vous rappellera.



VHB organise des après-midi jeux gratuits et ouverts à tous concernant les enfants de moins de 11 ans

accompagnés d'un adulte. Ces rencontres auront lieu les mercredis de 14h à 18h au Mille-clubs à Lamure les : 1<sup>er</sup> et 15 octobre, 12 et 26 novembre et le 10 décembre.

♦ **Des ateliers mémoire pour les séniors** auront lieu tous les mardis de 9h à 10h15 à la salle des associations à Lamure à partir du 30 septembre. Ces ateliers sont encadrés par une animatrice spécialisée. Des activités pour exercer et réactiver sa mémoire à partir de thème du quotidien et d'activités adaptées à chacun. Activité organisée sous réserve d'un groupe de 8 personnes minimum. Coût d'un atelier 35€  
R e n s e i g n e m e n t a u  
**04.74.04.73.87**

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



### AMICALE DES CLASSES EN 9 :

Depuis quelques mois, l'amicale des classes en 9 commence à penser à la fête de 2009. Après l'élection du bureau, les réunions se sont succédées. En premier lieu, nous avons apporté notre aide pour les conscrits des classes en 8. Puis, nous avons pensé aux manifestations que nous allions réaliser.

Afin de se retrouver, l'amicale a déjà prévu une soirée vidéo retrouvaille réservée aux 9 et à leurs conjoints, le samedi 20 septembre 2008 à la salle municipale.

Vous pouvez déjà noter les manifestations à venir :

-soirée karaoké avec menu couscous le 18 octobre 2008 à la salle des fêtes ; il s'agit d'une soirée uniquement sur cartes qui sont en vente auprès des membres de la 9.

-une vente d'huîtres le samedi 20 décembre 2008

-un repas costumé dansant le samedi 28 février 2009

-le défilé humoristique dans les rues du village le jeudi 30 avril 2009 suivi d'un bal

-la fête des classes le samedi 2 mai 2009

Si vous êtes de la classe 9, c'est-à-dire si vous êtes né dans une année se terminant par 9 et que vous habitez à Poule les Echarmeaux, alors n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'une personne du bureau de l'amicale ou venez nous rejoindre lors de notre prochaine réunion qui se déroulera le dimanche 5 octobre à 10h30 à la salle de musique.

### UNION SPORTIVE DE POULE :

Au seuil de cette nouvelle saison, quelques nouvelles de nos footballeurs. De nouveaux vestiaires inaugurés le 5 septembre dernier vont permettre à nos sportifs de recevoir dans de très bonnes conditions leurs futurs adversaires.

Le club, fragilisé par le départ de nombreux joueurs seniors, repart sur de bonnes bases avec un effectif de 25 seniors et une cinquantaine de jeunes répartis en :

Equipe débutants

Equipe poussins

Equipe benjamins



Les moins de 13 ans et les moins de 15 ans jouant en entente avec Lamure/Chambost ;

Les entraînements se dérouleront pour les seniors, les lundis, mercredis et vendredis à 19h.

Les poussins et les benjamins, le jeudi à 18h et les débutants le vendredi à 18h00. Pour ceux qui jouent en entente, entraînement alterné entre les trois communes. (Consultez les responsables)

Les licences sont disponibles auprès de la secrétaire (tél : 04.74.03.62.49). Les personnes désirant pratiquer le football doivent fournir une photocopie d'extrait de naissance ou carte d'identité ainsi qu'une photo et un chèque correspondant à la catégorie demandée.

Sénior : 60€ Débutant : 20€ Poussin : 30€ Benjamin : 40€ Licenciés jouant en entente : 100€

Des informations concernant le club sont quotidiennement affichées au tableau vitré vers les vestiaires. N'hésitez pas à consulter les responsables de chaque équipe (leur liste sera affichée début octobre) ou la secrétaire dont le téléphone est noté ci-dessus.

### MAJORETTES

Les entraînements des majorettes ont repris chaque vendredi, de 18 à 19 heures à la salle polyvalente. Nous recrutons des jeunes filles à partir de 5 ans.

**Contactez au plus tôt :**

Chantal ou Daniel Perche

au 04 74 03 71 23 ou 06 43 19 05 07.



## ECOLE SAINT MARTIN

La traditionnelle kermesse du 15 Août de l'École Saint-Martin a eu lieu. Elle s'est déroulée cette année dans la « salle des fêtes » : nous redoutions la pluie ! L'avantage de ce nouveau lieu est que nous avons pu proposer le dîner ....au chaud !



Les enfants s'en sont donnés à cœur joie, certains ont pu s'initier au tir à la carabine, le lapin du lapinodrome a bien rempli son rôle ainsi que ..... la vache !

En fin d'après-midi, la fanfare de Poule nous a rendu visite.

Nous avons eu des contacts d'anciens élèves ; toujours dans le but de réunir un maximum d'anciens de l'école pour la prochaine kermesse. Nous attendons coordonnées, photos et témoignages pour notre prochaine manifestation, que vous pouvez donner aux parents d'élèves ou mettre dans la boîte aux lettres de l'école.

Nouvelle rentrée à école St Martin et des nouveautés que nos enfants ont bien appréciées : c'est d'abord, l'arrivée d'une nouvelle maîtresse en cycles 1 et 2 qui se prénomme Catherine Largier et qui nous vient de Chessy-les-Mines puis Marie-Thérèse Gauchet qui est notre aide-maternelle et Mme Michalak assurant la direction. Parents, enfants et l'équipe pédagogique se remettent tous au travail pour élaborer de futurs projets tout au long de cette année scolaire.

Cette année 2008/2009 s'annonce pour l'école comme une année de nouveauté. Diverses manifestations et rencontres sont prévues. La première aura lieu le Vendredi 26 Septembre 2008 à partir de 13h30 (rendez-vous devant l'école) jusqu'à 16h : les enfants, encadrés par leurs enseignantes et les parents disponibles vont participer à l'opération « Nettoyons la nature ». C'est aussi un point de départ pour sensibiliser les enfants au monde qui les entoure et la meilleure façon de prendre soin de lui. Ceux qui souhaitent s'investir avec les enfants sont, naturellement, les bienvenus.

Les institutrices prévoient également un spectacle pour Noël, afin d'agrémenter le traditionnel Arbre de Noël.

### A VOS AGENDAS :

**25 OCTOBRE: SOIREE BRESILIENNE**, avec la présence, non pas de footballeurs mais...de danseurs et ...danseuses brésiliennes !

Les cartes sont en vente depuis la rentrée scolaire auprès des parents d'élèves.

### 6 DECEMBRE : CONCOURS DE BELOTE

### JANVIER 2009 : RALLYE JEU

pour les enfants petits et grands, les papas, les mamans, les papys et les mamys !!! Bref, pour tous ceux qui aiment jouer (jeux de société, jeux de cartes, jeux d'adresse...)

## ASSOCIATION DES FAMILLES

Avant de vous présenter les différentes activités proposées cette année par l'association, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser la **Fête de la musique** le 21 juin dernier et plus récemment **notre brocante** annuelle.

Cette solidarité a contribué au bon déroulement des festivités et à leur succès.

Encore une fois, merci à tous !

### Place aux activités.

Lors de la réunion du 09/09 dernier, nous avons pris les inscriptions pour les activités hebdomadaires organisées de début octobre à fin juin. Pas de grand changement cette année.



### THÉÂTRE

Concerne tous les adhérents de l'Association, les petits comme les grands.

Ce sont des cours de théâtre dispensés par des artistes professionnels. Ils débiteront le 03 octobre prochain et auront lieu à la salle des Fêtes tous les vendredis entre 16h45 et 18h45 pour les plus jeunes (2 groupes d'1H) et tous les lundis soirs de 19h00 à 20h00 pour les adultes.

Le prix de l'adhésion est de 30 € pour l'année.

Vous pourrez venir apprécier les talents de nos apprentis acteurs au cours d'un spectacle organisé en fin d'année.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Candide LAVENIR au 04 26 74 76 94.

### PISCINE

Cette activité est proposée aux enfants de + de 6 ans. Ce sont des cours de natation dispensés par un maître-nageur diplômé d'état.

Les enfants se rendent en car à la piscine municipale de Belleville sur Saône tous les mercredis après midi (hors vacances scolaires) à partir du 01 octobre 2008.



Le prix de l'**adhésion** annuelle est de 80 €.

Pour tout renseignement, contactez Eric CHANRION au 04 26 74 77 09.

**Attention** : Nous ne pouvons plus prendre d'inscriptions car le bus est déjà complet.

### LOISIRS CREATIFS

Ce sont des ateliers de bricolage et de loisirs créatifs animés par Anne FIMBEL. Ils sont basés sur la récupération et le détournement d'objets et utilisent des techniques comme le collage de serviettes en papier, moulage en plâtre...



Cette activité est proposée aux enfants de + de 7 ans et se déroule à la salle polyvalente 1 mercredi matin sur 2 (hors vacances scolaires).

Le prix de l'adhésion est de 50 € pour l'année.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Anne FIMBEL : 04 74 03 71 03

Pour participer à toutes ces activités, il faut adhérer à l'Association des Familles afin d'être couvert par notre assurance lors du déroulement des activités et des éventuels déplacements qu'elles nécessitent.

La carte d'adhésion est de 21 € par famille et par année civi-



Date à retenir :

### CONCOURS DE BELOTE :

Le 8 novembre 2008 (salle municipale).



### TELETHON :

**Les manifestations organisées par le comité des fêtes à l'occasion du Téléthon auront lieu le vendredi 5 décembre. Retenez cette date ! Des informations plus précises seront données par la presse et les affiches .**

## - École Publique -

**04 74 03 70 66**

### Présentation de l'école.



L'effectif total de l'école est de 116 élèves, ils sont répartis de la façon suivante :

Classe de Mme Perret : toute petite section, petite section et une partie des moyens, : 24 élèves.

Classe de Mme Charpin : moyenne section et grande section, 25 élèves.

Classe de Mme Desbat : CP ,17 élèves.

Classe de Mme Besnard : CE1 et CE2, 21élèves.

Classe de Mme Mallecourt : CM1 et CM2, 29 élèves.

Melle Branche assurera le remplacement de Madame Mallecourt, le lundi et de Madame Perret, le mardi (pour leur temps partiel) mais aussi celui de Madame Besnard, le vendredi (décharge de direction).

### Les principaux projets pédagogiques de cette année.

Dans le cadre du travail réalisé avec le Réseau Rural d'écoles, les cinq classes auront pour objectif d'améliorer la compréhension des textes autour des activités mathématiques.

Comme l'an passé, un important travail d'écriture et de lecture sera mis en place par le biais de deux actions : le journal scolaire et la suite de la mise en place de notre bibliothèque d'école.

### Les manifestations organisées par l'école publique.

Concours de belote, début 2009.

Fête de l'école et kermesse, juin 2009.

### Renseignements d'ordre pratique.

Les enfants sont accueillis dès deux ans (à condition qu'ils soient propres). Lors de l'inscription, merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant (BCG et DTPolio obligatoires) et du certificat de radiation de l'école précédente, en cas de scolarisation antérieure. Vous pouvez rencontrer les enseignantes en téléphonant au 04 74 03 70 66.

Un restaurant scolaire, géré par la municipalité, est à la disposition des enfants, à partir de 3 ans. Il fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h à 13h20 à la salle municipale.

Une garderie gratuite fonctionne à l'intérieur des locaux scolaires à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h en priorité pour les parents qui ont une activité professionnelle.

Les horaires de l'école sont les suivants : 9h-12h le matin et 13h30-16h30 l'après-midi. Il n'y a plus classe le mercredi matin.

Bonne rentrée à tous.

Les enseignantes.



# Poule les Echameaux

Saison 2008/2009

Urgent

Nous recherchons des  
bénévoles pour les per-  
manences merci

**Salle  
multimédia**

Formation débutants  
découverte de l'informatique

Formation dispensée par le GRETA

Inscription au  
06 19 68 92 03

Places limitées

## Horaires d'ouverture

Le 1er jeudi du mois  
16h30 à 18h00

Le vendredi sauf le 5e  
18h00 à 19h30

Le samedi sauf le 5e  
9h30 à 11h30